L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons;

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hory & O'Connor, à la Bourse d'entre St Charles—Actions de la N. O. Gas Light Co.

L'incident hispano-allemand--La défense des côtes des Etats-Unis.

Nous ne croyons pas que, depuis quinze ans, aucun incident de politique internationale ait eu le don de passionner l'opinion publique plus que l'affaire des Iles Carolines. Ce n'est probablement pas l'importance de ces possessions qui a pu seule créer une aussi grande émotion. C'est ailleurs qu'il en faut chercher la cause; on la trouve dans le sans-façon avec lequel une puissance, abusant de sa force, met résolument, à tout hasard, la main sur le bien d'autrui, uniquement parce que ce bien lui convient et qu'elle sait le véritable propriétaire plus faible qu'elle.

Il faut une très forte dose de naïveté pour pouvoir admettre la moindre bonne foi dans l'acte de M. de Bismark, car les Carolines sont, depuis des siècles, reconnues possession espagnole, au même titre que les Marianines, les Philippines. Il est bien vrai qu'elles n'ont jamais été effectivement occupées, qu'on n'y a jamais fait acte de souveraineté ou d'administration, mais c'était uniquement parce qu'une démonstration militaire ou navale était considérée comme superflue, la propriété n'ayant jamais été contestée.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les géographies et les cartes allemandes indiquent toutes, sans aucune exception, les Carolines comme une des possessions espagnoles de l'Océan Pacifique.

Que l'Empire germanique, enclavé comme il l'est au milieu de l'Europe, y manque d'air pour respirer, d'espace pour se mouvoir, nous le concevons; nous comprenons encore qu'il cherche à allonger sa ligne de côtes, qui est bien courte, à se créer des colonies au loin pour procurer des débouchés à son industrie, à son commerce; il subit en cela la loi commune. Toutes les puissances, grandes ou petites, ne font pas autre chose, à notre époque. Il n'y a plus, à l'heure qu'il est, de questions politiques, il n'y a que des questions économiques. Malheur aux peuples qui se nourrissent de rêveries sentimentalistes! Mais il ne faut pas que la satisfaction de l'intérêt étouffe toute idée de justice, de droit, de propriété. Le monde devient alors une forêt de Bondy, où tout ne dépend plus que de la dextérité de main—comme l'Angleterre n'en donne que trop d'exemples—ou de la force du poignet, comme ne le prouve que trop l'Allemagne ou, tout au moins, son chef.

Les Allemands font un commerce important avec les îles Philippines. Il nous semble voir M. de Bismarck penché sur la carte pour y découvrir, sur la route qui mène à cette possession espagnole, quelque îlot qui pourrait convenir à ses trafiquants. Les Carolines lui sont tombées sous les yeux, leur situation lui a plu, il en a fait choix et s'en est emparé. Elles appartenaient à une nation amie—raison de plus; on ne se gêne qu'avec ses ennemis.

On aurait tort de croire que ce petit coup de main s'est fait à l'improviste, sans préméditation; l'affaire date de six ans. Des 1875, l'Allemagne, de concert alors avec l'Angleterre—il en est à peu près de même aujourd'hui—notifiait au gouvernement de sa Majesté Catholique qu'elle ne reconnaissait pas sa souveraineté sur les Carolines. Le cabinet espagnol a eu tort, assurément, de ne pas protester immédiatement, de ne pas faire acte d'autorité, de propriété, mais cette faute, cette faiblesse, ne justifie pas l'usurpation de M. Bismarck. Quant aux marques de la souveraineté dans ces parages, lointains et inhabités, elles sont si peu apparentes, si peu nettes, que la première prise de possession par la marine allemande a été une incroyable maladresse. Elle a commencé par mettre le pied sur un îlot qu'elle croyait appartenir à l'Espagne et qui s'est trouvé être une possession française. Il lui a fallu se retirer—ce qu'elle a fait, du reste, sans hésiter, et le terrible chancelier s'en est tiré sans prise de l'ambassadeur de France à Berlin, d'assez bonne grâce et avec esprit.

Ce petit détail, trop peu connu, loin d'atténuer la conduite de M. de Bismarck, l'aggrave. Il prouve que c'était à la propriété espagnole qu'il voulait s'attaquer. On se l'explique difficilement d'abord, puisque l'Espagne est un gouvernement ami, tandis que la France est, et restera longtemps, un adversaire déguisé sinon déclaré. Mais cette dernière est forte et prête à lutter—ce qui démontre qu'avec le chancelier allemand, il vaut beaucoup mieux être ennemi sur ses gardes qu'ami loyal et confiant.

Le peuple espagnol a ressenti vivement l'outrage qu'on lui faisait. Il s'en est à bon droit révolté. Il a pu avoir des malheurs et commettre des erreurs; mais aucune nation n'a un plus glorieux passé, nulle ne s'est montrée plus chevaleresque, nulle n'a rendu de plus éminents services au monde moderne. Nous ne connaissons pas de fierté mieux placée que la sienne; elle devait se cabrer devant l'injustice flagrante devant l'abus grossier de la force; elle l'a fait. La récente prise de possession de Yap a fait déborder la coupe, et, dans sa colère, à l'insulte le peuple a répondu par l'insulte—ce qui a rendu très douteuse une solution pacifique, déjà fort difficile auparavant.

De semblables agissements de la part d'une grande puissance comme l'Allemagne, ayant des forces toujours concentrées, toujours prêtes à marcher, et ne songeant qu'à épier les moindres défaillances, les moindres fautes des autres, pour en tirer profit, constitue un danger perpétuel pour l'humanité. Il n'y a plus de sécurité pour personne, même pour les plus indifférents, pour les plus désintéressés, pour les plus éloignés de la lutte.

La preuve, c'est qu'au premier bruit de la possibilité d'une guerre, qui ne peut avoir qu'un caractère maritime, vu la situation respective des deux parties, le nom de Cuba a été jeté en avant. Nous avons vu certains journaux d'Allemagne se complaire dans l'idée de la conquête de la perle des Antilles, féliciter ironiquement les belles Dames de Cuba de l'honneur qu'elles auraient de devenir les sujettes de Sa Majesté Guillaume et les administrées de M. de Bismarck. Du coup, voilà les Etats-Unis pris à partie et amenés dans l'arène.

Que faut-il penser de cette idée émise par les organes du chancelier? Est-ce une simple bravade à l'adresse de l'Espagne? Est-ce un ballon d'essai lancé en l'air, pour voir d'où vient le vent et pressentir l'opinion publique de ce côté-ci de l'Atlantique? Nous avons la ferme conviction que l'Union ne permettra à personne de mettre le pied sur Cuba. Nous ne reconnaîtrons plus les Américains, s'ils laissaient s'accomplir cette énormité. Ce ne serait plus qu'un peuple dégénéré, et l'on ne tombe pas en décadence à son âge, quand on est, comme lui, plein de jeunesse, d'énergie, de vitalité, et que l'on a devant soi un avenir cent fois plus brillant que le passé.

Il faut convenir que, pour repousser l'usurpation, il nous faudrait recourir à toutes nos ressources nationales; nous aurions fort à faire, car nous ne possédons pas de marine, et la plupart de nos forts sont sans défense. Ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué au gouvernement, et l'histoire de son différend avec le Chili a été pour lui une rude leçon, une terrible humiliation, mais il n'en a pas profité. Il a nourri le projet insensé d'avoir un commerce maritime, sans marine marchande. Il avait à maintenir au loin l'honneur et la dignité d'un grand peuple, et il l'a laissé, pendant plus de vingt ans, privé du seul moyen qu'il eût de se faire respecter des étrangers — d'une marine militaire.

Il y a eu là, de la part des radicaux, plus que de la folie; il y a eu crime.

Voici un incident tout-à-fait inattendu; il fait rentrer la guerre entre l'Espagne et l'empire germanique dans l'ordre des probabilités. Il est très-possible—qu'en cas de lutte entre les deux nations, la marine allemande fasse une tentative sur l'île de Cuba et vienne implanter son drapeau presqu'en vue des côtes américaines. Et nous n'avons pas une seule escadre convenable à lui opposer, pas un seul port à l'abri de ses attaques! Il est grand temps de prendre nos précautions, de songer à nous créer une marine digne de nous. Nous avons tort de nous fier à notre position privilégiée, à notre éloignement. Dans la situation présente, le danger peut surgir à tout instant, il peut venir de tous les coins du globe. Le différend hispano-allemand l'indique clairement.

Nous voudrions qu'à la réunion du Congrès, les représentants de la Louisiane, eussent, les premiers, l'honneur de porter la question devant leurs collègues; qu'une administration vraiment démocratique, l'administration de M. Cleveland, et une Chambre où les conservateurs sont heureusement en majorité, ouvrissent les yeux du pays sur le danger qui le menace, depuis 1860, et qui devient de plus en plus imminent.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 5 septembre:

On nous annonce que la récolte de coton de New River a fort belle apparence et promet beaucoup. La plante est superbe et les grabots s'ouvrent bien. On parle de l'apparition des chenilles dans certaines localités, mais il est trop tard pour que l'ennemi devienne nuisible. Il n'y a donc rien à redouter de ce côté.

—Toutes les machines qui doivent servir à la manufacture de glace de M. Henry Cook, sont arrivées. On va les monter immédiatement et la fabrique pourra commencer bientôt à fonctionner.

—Grande amélioration! Nos rues sont propres, et l'on a fait toutes les réparations nécessaires aux encoignures. Ces travaux ont été exécutés la semaine passée.

—Marié, M. Jacob Blum, d'Ascension, à Mlle Fannie Baer, de Shreveport.

—Décédé, sur l'habitation Belle Alliance, le jeune Lewinam Wallace Grisamore.

Au banquet offert par le préfet, M. Sébline, aux membres du conseil général du département de l'Aisne, France, M. Waddington, président, a prononcé un discours. Il s'est exprimé ainsi à l'égard de l'ouvrier et du cultivateur:

"J'entends dire, je lis dans certains journaux qu'il y a antagonisme entre l'intérêt de l'ouvrier et celui du cultivateur; c'est une grande erreur. Prenez les deux cas qui se présentent dans nos campagnes, celui de l'ouvrier qui n'est pas propriétaire et celui qui possède un champ, un petit domaine. Dans le premier, l'ouvrier vit exclusivement du salaire qu'il gagne, et le taux de ce salaire dépend de la prospérité de la ferme ou de la sucrerie voisine; les droits sur le blé ou les bestiaux ne l'atteignent que d'une façon insignifiante, tandis qu'une diminution de 50 centimes par jour dans son salaire change sensiblement les conditions dans son existence, et une diminution plus considérable le pousserait à déserter la campagne et à aller chercher dans les villes une existence qu'il slimaginerait devoir être moins précaire.

"Dans l'autre cas, celui de l'ouvrier qui possède un, deux, trois arpents de terre, et ce pas est heureusement très fréquenté chez nous, on a dit qu'il était indifférent dans la question, parce qu'il vit du produit de son propre être. Erreur de la culture de son bien ne l'occupe qu'une partie de l'année; le reste du temps, il loue ses bras dans les fermes voisines pour les fauches, pour le binage des betteraves, pour la moisson, et c'est là qu'il gagne l'argent complément dont il a besoin, le revenu auquel il élève ses enfants et fait ses économies. Dans les deux cas, l'intérêt est le même. Le bien-être de l'ouvrier est lié à la prospérité de la culture.

"Ces vérités, messieurs, sont des vérités banales, et cependant il ne faut pas se lasser de les répéter. Dans l'agriculture, tous les intérêts sont solidaires, et lorsqu'elle souffre, tous, riches et pauvres, grands et petits, en ressentent le contre-coup."

Affaires spéciales. — L'Etoile Rouge met en vente samedi 12 courant et les jours suivants, plusieurs factures à bas prix, ainsi: belles pantoufles pour messieurs à 95 sous, bottes pour dames et fillettes à $1 15. Un lot souliers en complément, pour enfants, 50 sous. Bridequains claqués, pour dames, à 65 sous. Jolies bottes à $1 50. Chapeaux durs, dernier genre, mis en vente à $1 50.

M. H. Billard (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 29 aout.

Au banquet que la municipalité de Dieppe, France, a donné à M. Demôle, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne d'Eu, le ministre des travaux publics a prononcé un discours dont voici la partie principale:

Je ne serais pas complet si, alors que j'ai l'honneur de parler ici dans une ville patriotique et républicaine, je ne vous disais quelques mots de la situation que nous traversons.

Nous sommes à la veille d'une grande consultation de l'opinion publique. Dans quelques semaines, la France nommera ses représentants. Aucun de vous ne peut ignorer les conséquences qu'aura cet acte sur l'avenir et les intérêts de la patrie. Ici, je ne voudrais pas que vous m'écoutiez comme ministre et comme agent du pouvoir central. Je voudrais que vous voyiez en moi un vétéran, un ancien qui a toujours compris que le salut, en dehors de toutes les monarchies, est dans la République et le suffrage universel.

Dans notre parti républicain nous avons eu bien des divisions. Aujourd'hui encore nous assistons à des dissensions qui dégénèrent en disputes.

Je voudrais que quiconque se réclame de 1789, que quiconque sait que la République est le salut, se dise aussi que l'union est nécessaire.

Sans doute, je ne crois pas que les monarchies reviennent; mais leurs partisans s'agitent, et peut-être ici en avez-vous plus qu'ailleurs des pouvoirs autour de vous. C'est un motif pressant d'union.

Aussi, en portant un toast à la ville de Dieppe, je bois à l'union des bons citoyens, aux fils de 89, à ceux qui ont au cœur l'amour du progrès, à ceux qui voient dans la République le salut, à ceux qui mettent leur espoir dans le suffrage universel, sans lequel il n'est pas de puissance.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

— Suivant les Nouvelles politiques de Berlin, la conclusion du traité de commerce avec l'Espagne a favorisement influé sur l'industrie allemande, notamment en ce qui concerne les produits de l'industrie textile, dont l'exportation qui s'élevait à 6,321,000 marcs, en 1880, est montée à 8,016,000 marcs, en 1882 et à environ à 9,000,000 marcs, en 1884. L'Espagne offre, en outre, un débouché considérable aux spiritueux allemands, dont l'exportation s'est élevée de 98,709 quintaux métriques, en 1881, à 189,356 quintaux métriques, en 1882, et à 353,025 quintaux métriques, en 1884.

LES FUNÉRAILLES

—DE—

L'Amiral Courbet.

(Extrait de l'*Evènement* de Paris, du 29 août.)

Pendant tout le trajet des Salins-d'Hyères à Paris, le corps du vice-amiral Courbet a été l'objet des manifestations les plus émues dans toutes les villes où le train spécial s'est arrêté.

AUX SALINS-D'HYÈRES.

Toulon, 27 août.

Les marins du *Bayard* ont relevé la garde d'honneur fournie par les canonniers de la *Couronne*; les derniers préparatifs faits, le train spécial s'est mis en route à une heure trente-cinq.

Au moment où il a quitté la gare des Salins, le *Colbert*, le cuirassé qui porte le pavillon du vice-amiral Duperré, a salué la dépouille mortelle de Courbet de dix-neuf coups de canon.

Un inspecteur de la Compagnie dirige le train, dans lequel ont pris place les officiers en première classe et les marins en deuxième classe. Le capitaine Farrayon, en petite tenue de service, est monté en wagon avec le capitaine de vaisseau Maigret, le capitaine de frégate Forest, le commissaire de l'escadre de Chine, M. Enet, le capitaine de vaisseau Communal, sous-chef d'état-major du ministre, l'aumônier du *Bayard*, le colonel Courbet-Poulard et le capitaine de Pontevès de Sabran, du 1er hussards, qui accompagne son colonel. Une quinzaine d'officiers de marine de tous grades prennent place dans la voiture de première classe.

L'équipage du *Bayard* est représenté par un détachement ainsi composé: M. le lieutenant de vaisseau Gourjon du Lac, qui commanda la compagnie de débarquement de ce cuirassé pendant toute la campagne; M. le lieutenant de vaisseau Habert, secrétaire de l'amiral Courbet, lui est adjoint; trois seconds maîtres (sergents), parmi lesquels nous citerons le second maître canonnier Morel, médaillé, chevalier de la Légion d'honneur et du Cambodge: cité à l'ordre du jour après Bac-Ninh par le général de Négrier, a reçu trois blessures, une à la jambe, une qui a traversé le cou, la troisième en pleine poitrine, à Kelung; s'est distingué aux Pescadores;

Julande, second-maître de mousqueterie qui, dans la retraite de Kelung, le 5 août, a fait une chute et s'est égaré dans la brousse, où il est resté douze heures entouré par les Chinois;

Six quartiers-maîtres et soixante matelots de toutes spécialités ayant fait presque tous la campagne entière;

Un détachement de douze gradés médaillés.

Citons aussi le Chinois Tsi, interprète, qui a fait en 1867 l'expédition de Corée avec l'amiral Roze et est à bord du *Bayard* depuis le mois de juillet 1884.

Tsi parle admirablement le français et a déjà passé plusieurs années à Paris. Il accompagne l'état-major de l'amiral à Abbeville.

A Brignolles et à Gardanne les municipalités sont venues saluer les restes de l'amiral Courbet.

A AIX.

Aix, 27 août.

Le corps de l'amiral a passé ici à 5 heures 36 minutes.

Foule énorme, acclamant les marins. Le maire, le conseil municipal, les officiers de la garnison étaient présents.

Le maire d'Aix, d'une voix émue, a prononcé un discours terminé aux cris de: "Vive Courbet! vive la France."

Trois magnifiques couronnes sont déposées sur le cercueil: une par la ville d'Aix, la deuxième par le cercle des Amis de l'ordre, la troisième par le *Petit Marseillais*. Au départ, chacun s'est découvert et criait: "Vive Courbet! vive le *Bayard!*

A AVIGNON.

Avignon, 27 août.

Le convoi, arrivant à huit heures quinze, était attendu par une compagnie du 58e de ligne, un détachement de pontonniers, la municipalité, le général Courty, le préfet de Vaucluse, etc., tous les officiers de la garnison et plusieurs milliers de personnes.

Les troupes ont présenté les armes.

Le général Courty prend la parole; il retracera quelques mots d'une éloquence toute militaire la vie de Courbet, exalte ses brillantes qualités comme chef d'armée et d'escadre et donne sa vie comme exemple à tous les hommes de guerre. "C'est une gloire militaire et militaire, dit-il, que nous venons saluer, à laquelle nous apportons le tribut de notre admiration et de notre douleur."

Le commandant Parrayon a remercié le général dans un langage plein d'élévation. "Notre amiral, a-t-il dit, était la loyauté, l'honneur, la bonté, la fermeté et l'honnêteté dans ses moindres actes. Il aimait par dessus tout notre chère France, la marine et l'armée. Il nous a donné à nous, qui ne l'avons pas quitté, de grands enseignements, et ceux qui ont assisté à ses derniers moments ont vu comment sait mourir un homme sans peur et sans reproche."

Le préfet présente au commandant Parrayon MM. Armand et Thaulier et ajoute que les autorités civiles du département de Vaucluse ont tenu à venir saluer la dépouille mortelle de l'amiral Courbet, qui n'est pas seulement une gloire maritime et militaire, mais encore et pour tous une gloire nationale.

Pendant ce temps, les marins étaient attablés au buffet, où un repas leur était servi.

A LYON.

Lyon, 27 août.

Arrivée à une heure trente du matin. Par ordre ministériel, la consigne, des plus rigoureuses, interdisait l'accès de la voie à toutes les personnes autres que les employés du service.

Pendant l'arrêt du train, le commandant Parrayon est descendu et a passé quelques instants avec sa famille, spécialement autorisée à entrer dans la gare.

Le train est reparti à 1 h. 41, sans aucun incident.

L'ARRIVÉE A PARIS.

Une foule énorme attendait à la gare de Lyon l'arrivée du train amenant les restes de l'amiral Courbet.

Ordre avait été donné de ne laisser pénétrer personne sur le quai de débarquement. Grâce au chef de gare, M. Reboul, cette consigne a été levée en faveur de la presse

Sur le quai de débarquement se trouvent un certain nombre de gardiens de la paix et des équipes d'employés du chemin de fer en grande tenue.

M. Gragnon, accompagné de MM. Canbet, Besurain et Carnat, dirigeait le service d'ordre.

Le fourgon des pompes funèbres portant le No 25, et conduit par le cocher Toupance, vient se ranger près du quai; à quelques pas stationne un autre fourgon, N 17, dans lequel seront renfermées les couronnes.

Le train avait onze minutes de retard. Dès qu'il a été signalé, les autorités se sont avancées sur le quai.

MM. l'amiral Galiber, ministre de la marine et des colonies; Rousseau, sous-secrétaire d'Etat aux colonies; le capitaine Josse, officier d'ordonnance du ministre de la marine; le commandant Communal, sous-chef d'état-major du ministre de la marine; le contre-amiral Marc Bloud de Saint-Hilaire; le capitaine de frégate Melchoir, etc.

Le train est à peine arrêté qu'un officier commande: Tout le monde dehors! Les marins d'escorte quittent leur wagon en bon ordre, mettent sac au dos et se rangent autour du fourgon des pompes funèbres.

Le fourgon No. 7,539, renfermant le cercueil de l'amiral, est amené jusqu'au quai de débarquement, et l'amiral Galiber, accompagné de M. Courbet-Poulard, cousin du défunt, de M. Gragnon, préfet de police, et de M. Parrayon, commandant du *Bayard*, s'avance vers le fourgon et procède lui-même à l'ouverture de la porte.

Les matelots présentent alors les armes, et des employés des pompes funèbres retirent, tout d'abord, les couronnes placées sur le cercueil.

Les personnes présentes se découvrent, et le cercueil est placé immédiatement dans le fourgon.

La voiture se met en marche aussitôt, accompagnée par le capitaine Josse. La foule silencieuse et recueillie, se découvre au moment de son passage sur le boulevard Diderot.

Les officiers du *Bayard* ont été l'objet des plus sympatiques manifestations.

A ABBEVILLE.

Les communes et sociétés diverses qui voudront envoyer une délégation aux funérailles de l'amiral Courbet, à Abbeville, sont instamment priées d'en informer, au plus tard pour le 31 août au matin, l'administration municipale de cette ville, en ayant soin de lui faire connaître le nombre exact des délégués et le nom du président de la délégation. Cette mesure est absolument indispensable pour l'organisation de la cérémonie funèbre; les délégations qui ne se seraient pas conformées au présent avis s'exposeraient à ne pas avoir de place spéciale dans le cortége.

Les différentes délégations se réuniront le mardi 1er septembre, jour des funérailles, à onze heures du matin, au champ de foire d'Abbeville.

A l'occasion de ces funérailles, M. l'évêque d'Amiens a adressé à son clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale; il y cite des fragments d'une lettre que l'amiral adressait à sa sœur au lendemain de la victoire de Fou-Tcheou:

"Le *Volta*, écrivait-il, sur lequel j'avais mis mon pavillon, a éprouvé des pertes extrêmement sérieuses. Il était le point de mire naturel de la flotte ennemie. Cependant, je n'ai même pas reçu une égratignure. C'est la sainte Vierge, que notre mère priait avec tant de confiance, qui me préserve d'une façon manifeste."

M. l'évêque d'Amiens rappelle ensuite que Courbet "envoya publiquement, par une députée de son équipage, à la "main, son offrande pour la chapelle "des marins, dans l'église qui s'élève "sur les hauteurs de Montmartre, dominant Paris, en l'honneur et sous le "vocable du Sacré-Cœur."

L'évêque termine en engageant les ecclésiastiques de son diocèse à assister aux obsèques; il annonce ensuite qu'un service solennel sera célébré, dans l'église cathédrale d'Amiens, pour le repos de l'âme de Courbet. A dix heures, le mercredi qui suivra les funérailles faites à Abbeville.

Le même jour, une messe sera dite par les curés du diocèse.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le droit du plus fort.

La *Liberté* du 26 août:

On connaît le mot légendaire de l'amusant vaudeville des *Saltimbanques*: "A qui est cette malle?—Elle doit être à nous."—Il y a quelque chose de ce genre dans l'incident qui risque de provoquer un conflit entre l'Allemagne et l'Espagne, au sujet des Carolines.—A qui sont ces îles? dit l'Allemagne.—Elles doivent être à moi.—Et là-dessus, sans plus de façon, elle y met la main et s'en empare. L'Espagne, qui prétend au contraire que ces îles sont sa propriété séculaire, a trouvé le procédé étrange. Elle a aussitôt protesté avec cette vivacité et cette impressionnabilité qui caractérisent les populations méridionales et en particulier ce fier peuple de la péninsule.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant de l'agitation qui s'est produite à ce sujet au delà des Pyrénées, et qui ne fait que croître de jour en jour. Tandis que le gouvernement défend énergiquement, par la voie diplomatique, les prétentions de son pays et prend toutes des dispositions militaires pour les appuyer, s'il le faut, par la force, de grandes manifestations populaires attestent que le sentiment public, violemment surexcité, ne reculerait pas devant la guerre déclarée pour soutenir ce qu'il croit le droit et l'honneur de l'Espagne.

Cette attitude honore à coup sûr les Espagnols. Ils ne considèrent pas le danger qu'il peut y avoir pour eux à lutter contre une puissance aussi formidable que l'Allemagne. Ils protestent contre cette monstrueuse doctrine du droit du plus fort, que la civilisation moderne semble avoir ressuscitée de la barbarie antique. C'est très digne et très grand. Un peuple s'élève toujours devant l'opinion quand il a le courage de résister même aux plus puissants.

M. de Bismarck est sans doute un adversaire très redoutable, mais il a grand tort, à notre avis, de vouloir trop faire sentir à tout le monde son autorité et sa force. Puisque les circonstances l'ont fait, en quelque sorte, l'arbitre de la politique européenne, c'est par la modération et la justice qu'il devrait signaler son pouvoir, au lieu de parler et d'agir toujours comme un maître qui veut être obéi et ne souffre pas de contradiction. L'Espagne est relativement petite, comparé à l'Allemagne, mais elle n'entend pas pour cela qu'on méconnaisse les égards qui lui sont dus si l'on oublie envers elle les règles intégrales du droit des gens. Elle a parfaitement raison, et tous les esprits impartiaux ne peuvent que l'applaudir.

Le chancelier de fer a, suivant son habitude, tenté de trancher par un coup de force la question, très délicate et très complexe, des Carolines.

La possession de certaines de ces îles lui convient. Dans le développement de sa politique coloniale, elles peuvent être, pour la marine allemande, un excellent point de refuge et de ravitaillement. Dans l'hypothèse du percement définitif de l'isthme de Panama, ce sera, au milieu du Pacifique, une précieuse acquisition.

M. de Bismarck n'a pas hésité à vouloir comparer sans façon de ce qui était à sa convenance. Il aurait pu, d'abord, traiter la question amiablement avec l'Espagne et voir s'il n'y avait pas moyen de s'entendre pour occuper, côte à côte quelques-uns des cinq ou six cents îlots dont se compose cet archipel. Peut-être, par la combinaison d'avantages et de garanties réciproques, aurait-on pu arriver à une solution. Mais non. A Berlin, on a voulu mettre le fait brutal de son côté. On ne pouvait évidemment pas le tolérer à Madrid. De là la gravité qu'a prise aussitôt le conflit, et l'émotion universelle qu'il a fait naître dans toute l'Espagne.

Quel intérêt M. de Bismarck peut-il avoir à placer ainsi ce pays entre la nécessité d'une lutte acharnée ou une humiliation? Pourquoi provoque-t-il en Espagne des mouvements d'opinion et de partis de nature à déterminer de sérieuses crises gouvernementales? Il était naguère plein de prévenances et de bienveillance pour ce pays et pour son roi. Pourquoi s'est-il tout à coup tourné contre eux? Un îlot des Carolines vaut-il la peine d'une pareille rupture?

Nous ne pouvons le croire, et c'est ce qui nous donne la conviction que, malgré le caractère sign de la querelle, tout finira par une transaction.

Cette transaction nous paraît devoir se formuler par un arbitrage qui jugera souverainement et définitivement le débat, en sauvegardant équitablement, par la sentence d'un tiers impartial et désintéressé, la dignité et les intérêts des deux parties. C'est vers ce but que la diplomatie, en Espagne comme en Allemagne, doit diriger tous ses efforts.

La question n'est pas aussi simple ni aussi claire qu'on se le figure soit à Berlin, soit à Madrid. Les titres de propriété de l'Espagne sur les Carolines ne sont pas aussi incontestables qu'on l'affirme à Madrid, mais ils sont loin d'être aussi nuls qu'on le prétend à Berlin.

Il est certain que c'est un navigateur espagnol qui a découvert ce groupe d'îles et qui l'a acquis à son pays par droit d'invention. Il est certain que l'Espagne y a donné le nom d'un de ses rois et que, depuis lors, tous les géographes, même les géographes allemands, en font unanimement une possession espagnole. Mais, qu'a réellement découvert le navigateur espagnol: toutes les îles ou seulement quelques-unes d'entre elles? La chose est plus que douteuse. Or, des îles ne sont pas comme un continent; séparées les unes des autres, elles forment autant de petits territoires distincts, et, pour en être maître légitime, ne faut-il pas les occuper toutes également?

Ce qui est non moins prouvé, c'est que, par négligence, par indifférence ou par tout autre motif, l'Espagne n'a jamais occupé de fait, ni organisé, ni administré les Carolines. Elles les a laissées en friche et en jachère. C'était son droit, sans doute, un propriétaire pouvant parfaitement ne pas user de sa chose; mais le groupe tout entier était-il bien sa chose? C'est la question capitale et le doute n'est pas impossible.

Ce qui est enfin incontestable, c'est qu'en 1875 l'Allemagne et l'Angleterre, dans des notes simultanées, ont formellement déclaré qu'elles ne reconnaissaient pas les droits de l'Espagne, et celle-ci, depuis dix ans n'a pas protesté contre cette déclaration.

Que résulte-t-il de cet ensemble de faits? Qu'il y a là un litige sérieux au point de vue du droit des gens; qu'il soulève une question d'un grand intérêt et d'une grande difficulté dans l'ordre international. S'il s'agitait entre particuliers, on le porterait devant un tribunal compétent; malheureusement, il agite entre deux nations et il n'y a pas de tribunal pour des procès de cette nature.

Eh bien! il faut se hâter d'en constituer un par un arbitrage régulier. Ce n'est pas au canon, ni à la force à résoudre brutalement de telles questions. L'honneur ne consiste pas seulement à se battre; il consiste surtout à avoir raison devant la morale et la conscience publique. L'arbitre dira impartialement où est le droit et il n'y aura humiliation pour personne.

La République Française:

Nous avons dit que la coalition réactionnaire, sachant bien qu'elle peut tout au plus gagner un petit nombre de sièges, poursuit ce but unique de rendre impossible, avec l'appui de l'extrême gauche, la formation d'une majorité de gouvernement, et que, par conséquent, elle aspire à jeter le pays dans l'anarchie.

Le *Pays* vient bien reconnaître "qu'il y a du vrai dans ce que nous disons". Et il ajoute: "S'il faut, pour voir disparaître la République, passer par une nouvelle Commune, eh bien, nous nous résignons à cette éventualité. Le journal de feu Gambetta a bien tort de croire que nous reculerions devant l'horreur de ce résultat. A part FLAMBEZ FINANCES! nous en ferions bien d'autres".

En exposant cette perle des plus fines nous en avons simplement retranché les injures où elle est enchâssée.

Qu'il nous soit permis de dédier ce bijou aux Vacherot, aux Doucet, aux Riant, aux Dagum, à tous les innocents de la littérature et du commerce qui se rangent sous la houlette de M. de Cassagnac. Ce berger-là entend la conduire où ils ne voudraient certes point aller. Heureusement pour eux, il y a ces maudits républicains, les affreux "opportunistes", pour leur barrer le passage.

Quoi que vous fassiez, nous n'aurez pas l'anarchie! vous crie-t-il; le pays élira une majorité de gouvernement.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré VENDREDI 11 septembre à 7 heures du matin, à l'Eglise de Notre-Dame-de-bon-Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de feu DOMINIQUE BERTIN. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de sa veuve.

6 sept—4 f.

Sociedad Union Española de Beneficenza Mutua.

Los señores socios se servirán asistir á la Asamblea General Extraordinaria para dar cuentas y aprobar el nuevo Reglamento, celebrará esta sociedad el VIERNES, 11 del corriente, á las 8 de la tarde en su local.

De orden de
J. VENTA, Presidente.
A. RAMIREZ, Secretario.
10 sept—2f

Jour de Fête!

Aujourd'hui jour de fête, clôture de l'Etoile Rouge. Réouverture vendredi matin.

10 sept—1f

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Brussels, Tapestry Brussels, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (Disparition spéciale) de

TAPIS anglais Crossley,

RIDEAUX,

Derniers genres.

Portières Suisses, Crêtes, Madras et Turcoman.

Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.

Grand choix de: Paillassons (Rugs) et de Tapis de milieu, Velours Smyrnes, Orientals, Daghestan, Panjaubs, Moquettes, etc.

Store pour Fenêtres, de modèles nouveaux et du dernier genre.

Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie.

10 sept—

Perdu ou volé.

UN billet hypothécaire, daté Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1884, payable un an après cette date, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, pour la somme de ($1,000) mille piastres, fait et souscrit par James Regan à son propre ordre et par lui endossé. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet. La personne qui l'aurait trouvé est prié de le rapporter à JAMES TIMONY, 52 rue du Camp.

9 sept—3f

A LOUER,

Pour le 1er Octobre prochain.

LA maison de résidence No 183 rue de l'Esplanade, actuellement occupée par monsieur D. Danziger, offrant tous les avantages possibles d'élégance et de bien-être.

S'adresser à A. Rocheron et C. T. Dugazon, Nos. 16 et 18 rue St. Louis.

6 sept—8 f PP.

TAXES D'ETAT DE 1885.

Bureau du Trésorier, Hôtel de ville
Nelle-Orléans, 9 sept. 1885.

Nous recevrons le LUNDI 7 septembre, les Taxes de Ville pour l'année courante.

I. W. PATTON,
Trésorier.

9 sept—3f

INSTITUTIONS.

COLUMBIAN INSTITUTE.

No 199 Rue des Remparts, (côté Nord.)

Pensionnat et Externat de Jeunes filles avec Kindergarten pour les enfants des deux sexes. L'ouverture de la seizième année scolaire de cette institution a eu lieu le 1er septembre 1885. Termes modérés.

Mlle H. FITZ GERALD, Directrice.

5 sept—3 m.

COLLEGE ST-ISIDORE,

Coin des rues Peters et Bernes,

3me District—Nouvelle-Orléans.

L'ANNÉE scolaire de cette institution commencera le 1er septembre. Cours commercial. Pas de frais additionnels pour le Français ou l'Allemand. Conditions. Pension et Enseignement, $10 par mois, payable d'avance. Pour le Catalogue s'adresser au

REV. J. SCHERER, C. S. C., Président.

15 août—2m—Dim. Mar. Jeu

Institution E. G. Durel,

Pensionnat et Externat,

101.....Rue St-Louis.....101

Ecole Commerciale—Anglais, Français, Mathématiques, Tenue des Livres.

Local vaste et bien aéré.

Réouverture le 1er septembre.

23 août—1m—Dim. Mar. Jeu.

COLLÈGE JEFFERSON.

Paroisse St Jacques, Lne.

Dirigé personnellement par les Frères Maristes. Il est situé dans une des parties les plus salubres de l'Etat, sur les rives du Mississippi, à 50 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, avec laquelle il y a des communications toutes les heures par bateaux ou chemin de fer de la Vallée du Mississippi et du Texas Pacific.

Conditions pas onéreuses. La prochaine session commencera le 6 Oct. Pour de plus amples informations, s'adresser au Très Rév. J. B. Bigot, Convent P. O., Paroisse St Jacques, Lne, ou au Rév. G. S. Rapier, Eglise catholique, à Algiers, Lne.

1er sept—5 sem

Institut Gleason & Picard.

PENSIONNAT ET EXT